

Rapport moral du Président et compte rendu

Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur, mesdames et messieurs les animateurs, mesdames et messieurs les adhérents, chers amis,

Conformément à l'article 1, alinéa 3, du règlement intérieur, qui stipule que, pour être valide, l'Assemblée Générale Ordinaire doit comprendre 1/3 des membres de l'association présents ou représentés, dont 20 % effectivement présents. Inscrits : **807**, 1/3 présents ou représentés : **269**, 20 % présents : **161**. Le quorum est atteint avec **243** personnes présentes et **172** pouvoirs, soit **415** présents ou représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2024 est donc déclarée ouverte.

Je profite de l'occasion pour remercier les personnels des mairies de La Teste de Buch et de Gujan-Mestras, avec qui nous sommes régulièrement en relation (services sociaux, sport et services techniques notamment), pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent car sans eux nous ne pourrions pas fonctionner dans d'aussi bonnes conditions.

Où en sommes-nous actuellement ?

Comme vous pouvez le constater sur les diapositives (disponibles sur le site rssb.free.fr), nous étions 933 fin juin 2023.

L'objectif principal des Retraités Sportifs est de faire faire du sport aux « anciens » que nous sommes, mais vous savez tous que nous avons aussi un autre rôle tout aussi important : favoriser l'intégration des très nombreux retraités qui viennent s'installer sur le Bassin, et rompre la solitude de celles et ceux que la vie a parfois marqués. C'est pour cela que nous organisons, chaque année, un certain nombre de manifestations et des sorties. Monique Blouin-Dutilh et Jean-Claude Mialocq vous en parleront.

Nous participons, également, à l'encadrement des activités organisées par nos mairies (rencontres sportives principalement). Merci à Jean-Claude Koufou, qui va faire le point sur l'année 2024, et à son équipe des manifestations extérieures.

Je passe maintenant la parole à Yvette Autier, notre trésorière, qui va vous présenter le compte 2024 (1/9/2023 au 31/8/2024).

Après lecture du rapport de notre vérificateur au compte Gilles Kieffer, l'assemblée donne quitus à la trésorière et valide le compte présenté à l'unanimité des présents et des représentés.

Le montant de la cotisation pour l'exercice en cours (2024/2025), voté à l'AG d'octobre 2023 est de 44 €. Le montant de la cotisation pour l'exercice 2026 (1/9/2025 au 31/8/2026) tiendra compte du montant de la part fédérale qui sera voté lors de l'Assemblée Générale de la fédération. Il a été décidé, à l'unanimité des présents et des représentés, que le montant de la partie pour le club resterait à 15 € et qu'il conviendra d'ajouter la partie prélevée par la fédération (décision lors AG fédération) et la partie prélevée pour le CODERS (en principe 3 €) pour avoir le montant de la cotisation.

Lors de la présentation rapide des différentes activités il a été signalé que :

- le club manquait d'animateurs (Randonnées, Gym, Self/karaté notamment) et qu'il serait plus que souhaitable que des vocations naissent parmi les plus jeunes,
- la demande pour des activités comme la gymnastique est très forte (normal pour la population concernée) alors que la ressource en infrastructures sportives est insuffisante. Une attention particulière sera portée sur les conditions d'utilisation de la salle René Fourgs, en remplacement du Vieux marché, afin de pérenniser les créneaux alloués.

Les postulants comme membre du Comité Directeur ont tous été élus. Les régularisations officielles seront effectuées par la nouvelle équipe.

La séance a été levée après l'intervention de Monsieur André Moustié (adjoint sport de Gujan-Mestras).

Bernard Féron (président sortant)

Andrée Autier (secrétaire)

